

## Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 24 septembre 2010

**N**° CP-2010-11-2-4

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

## ASSOCIATION FOND'ACTION ALSACE

## **SOUTIEN 2010**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'association Fond'Action Alsace au titre de 2010.

Par arrêté préfectoral du 21 août 2008, la Mission de "Fond'Action Alsace" a été reconnue d'utilité publique. Cette association est présidée par Monsieur Alain HOWILLER et son siège est à STRASBOURG.

Fond'Action Alsace encourage autant les Alsaciens porteurs d'un projet innovateur que ceux qui font rayonner l'Alsace en dehors de ses frontières.

A cet effet, pour 2010, Fond'Action Alsace souhaite poursuivre ses activités traditionnelles, à savoir :

- la campagne d'appel à candidature pour les prix 2010,
- le renouvellement des partenariats privés avec les mécènes suivants : BRUKER BIOSPIN SA, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, CROISIEUROPE, FEDERATION DU CREDIT MUTUEL, GROUPAMA et LOHR INDUSTRIES,
- la gestion du site internet et la dynamisation du blog,
- la réalisation et l'édition de la lettre d'information "INF'ALSACE".

De plus, elle souhaite également mettre en place une structure souple de contact, d'entraide, d'échanges et de valorisation, dénommée "Réseau des Talents d'Alsace" et destinée aux anciens lauréats.

Fond'Action Alsace décerne également différents prix, dont les prix d'encouragement qui distinguent des savoir-faire encore peu ou mal connus, susceptibles de contribuer demain à la promotion de l'Alsace. Ces prix sont décernés à des lauréats sélectionnés sur présentation d'un dossier par un jury composé d'experts représentatifs de différents secteurs d'activités.

En 2009, les prix d'encouragement ont été remis à :

- Monsieur Patrick ADOLF et Madame Sylvie SENGELEN, fondateurs de l'Association de Gestion d'Activités Thérapeutiques et d'Eveil assistées par l'Animal "AGATEA" de COLMAR. Cette association met en contact, à des fins thérapeutiques, des personnes handicapées ou fragilisées et des animaux : le recours à l'animal contribue au mieuxêtre des personnes atteintes de troubles de la santé ou de handicaps et favorise leur insertion dans la société.
- Monsieur Pierre FLUCK, Professeur à l'Université de Haute-Alsace de MULHOUSE, qui agit en faveur de la mise en œuvre de la sauvegarde du riche patrimoine industriel de la région et de la reconversion des friches industrielles abandonnées. Monsieur FLUCK a été l'un des "inspirateurs, animateurs" de la reconversion réussie de la friche industrielle de WESSERLING.
- Madame Michèle DIETRICH, fondatrice de l'Association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés "APEH" de GRESSWILLER, qui oeuvre en faveur de la prise en compte du "droit au répit" dont la mise en pratique doit permettre aux parents d'enfants handicapés de trouver du temps pour souffler et pouvoir mieux se remettre à la disposition de leurs enfants.
- Messieurs Bernard KELLER et Guy MARCHIVE, respectivement Président et Directeur du Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace "GORNA" situé à NEUWILLER LES SAVERNE. GORNA est un centre de soins qui depuis 1983 accueille chaque année quelques 900 animaux "sauvages" de nos régions, où ils sont soignés et replacés dans la nature.

Fond'Action Alsace sollicite un soutien départemental de 10 000 € pour les actions qu'elle souhaite entreprendre en 2010 ainsi que pour l'organisation de la traditionnelle cérémonie de remise des prix qui se déroule alternativement dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. Cette année, cette manifestation aura lieu le 22 octobre 2010 à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Le budget prévisionnel de l'édition 2010 s'élève à 100 750 € :

## Dépenses

- manifestations et publications		29 000 €
- frais de communication		6 700 €
- frais de personnel		45 420 €
- frais généraux		15 300 €
- dotations aux amortissements		1 300 €
- autres charges		3 030 €
	TOTAL	100 750 €
Recettes		
- cotisations des particuliers et des entreprises		26 200 €
- subventions des collectivités		19 500 €
- partenaires		52 000 €
- autres produits		3 050 €
	TOTAL	100 750 €

Le Département soutient financièrement Fond'Action depuis sa création en 1985. En 2004 et en 2005, la subvention départementale s'élevait à 7 000 €. Elle a été portée à 9 000 € à partir de 2006.

Pour 2010, le Conseil Général du Bas-Rhin est intervenu à hauteur de 6 000 €. La Région Alsace est intervenue à hauteur de 7 500 € en 2009, elle n'a pas encore instruit la demande 2010.

L'année dernière, dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et au regard des nombreux autres engagements de notre collectivité, le soutien départemental a été diminué à 6 000 €.

Au vu du montant attribué par le Conseil Général du Bas-Rhin et compte tenu de l'intérêt des actions menées par cette association en faveur de la promotion des talents alsaciens, il est proposé de maintenir notre intervention à hauteur de 6 000 €.

En conclusion, je vous propose:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'association Fond'Action Alsace pour 2010,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER